

CONFÉRENCE NATIONALE DES FEMMES 2010 DE L'AFPC « *RIPOSTER POUR AVANCER* »

MAI 2010

Destinataires : Sections locales de l'AFPC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :	Le vendredi 4 juin 2010 à 16 h (HNE)
DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉSOLUTIONS :	Le vendredi 4 juin 2010 à 16 h (HNE)
DATES DE LA CONFÉRENCE :	Du 22 au 24 octobre 2010
LIEU DE LA CONFÉRENCE :	Hôtel Westin Ottawa 11, rue Colonel By Ottawa (Ontario) K1N 9H4

**LES SERVICES D'INTERPRÉTATION SERONT OFFERTS :
anglais, français et inuktitut (sur demande)**

Le dossier d'inscription comprend :

- Introduction/Lettre d'invitation
- Formulaire d'inscription
- Demande officielle de résolutions

C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir le présent dossier d'inscription à la **Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC**, qui se tiendra du 22 au 24 octobre 2010 à l'hôtel Westin à Ottawa sous le thème « ***RIPOSTER POUR AVANCER*** ».

Nous vous invitons à informer personnellement vos consœurs de l'AFPC pour les informer de la tenue de la conférence. Il faut souligner que les tableaux d'affichage ne sont pas toujours accessibles et qu'il est très important de trouver d'autres façons de communiquer avec nos membres.

On peut se procurer, sur demande, le dossier d'inscription en média substitut, en communiquant avec la Section des programmes de l'AFPC au 613-560-5457

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

Les objectifs de la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC sont :

- D'approfondir notre analyse de l'impact des politiques et des compressions du gouvernement fédéral sur l'égalité des femmes et les droits de la personne
- De comprendre l'importance des services publics de qualité pour les femmes, tant comme travailleuses que membres de la société;
- D'accroître la participation des consœurs de l'AFPC aux campagnes pour une loi fédérale sur l'équité salariale, pour des services de garde d'enfants, pour la protection de nos pensions ainsi que pour la défense des services publics de qualité, tout en développant notre travail avec différentes coalitions pour les droits à l'égalité
- De renforcer l'influence politique des femmes et leur militantisme tant à l'intérieur du syndicat qu'à l'extérieur; élaborer des plans d'action efficaces et faciles à mettre en œuvre

PARTICIPANTES

1. Déléguées

Une membre en règle de l'AFPC peut assister à la conférence à titre de déléguée. Lors de la sélection des déléguées, nous tiendrons compte du militantisme syndical en faveur des droits des femmes, ainsi que de l'implication communautaire auprès des groupes de femmes. Nous tiendrons également compte de la représentation régionale et de l'élément, de la langue, et des autres considérations relatives à l'équité.

Les déléguées auront pleins droits de parole et de vote durant la Conférence, entre autres, pendant l'examen des résolutions.

Frais de déléguées :

Conformément à la décision du Congrès triennal de l'AFPC 2003 et à la directive sur les voyages de l'AFPC, le syndicat assumera la totalité des frais des déléguées à la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC, soit :

- les frais de déplacement, y compris le transport terrestre
- les frais d'hébergement à l'hôtel Westin à Ottawa
- la perte de salaire
- les indemnités de repas
- les faux frais
- les frais de garde d'enfants, conformément à la Politique de garde familiale
- les frais associés aux besoins en matière d'accessibilité

2. Observatrices

Les membres en règle de l'AFPC qui sont des femmes peuvent assister à la Conférence à titre d'observatrices. Toutefois, celles-ci doivent acquitter tous les frais associés à leur participation, notamment :

- la perte de salaire et les frais de repas
- les frais de déplacement et d'hébergement
- les frais d'inscription (150 \$)
- les frais reliés aux besoins supplémentaires en matière d'accessibilité et de garde d'enfants (à condition d'avoir signalé ces besoins avant la date limite).

Veillez noter que le nombre d'observatrices sera limité en fonction des places disponibles. Elles pourront participer aux périodes de discussion suivant les présentations des conférencières. Les observatrices pourront participer aux ateliers, si le nombre de places le permet, mais il est possible que nous ne puissions pas répondre à leur premier choix. **Soulignons que les observatrices n'ont pas droit de parole ni de vote pendant les débats sur les résolutions.**

3. Invitées et invités

Les membres du Conseil national d'administration de l'AFPC peuvent assister à la Conférence à titre d'invitées ou d'invités.

SÉLECTION DES DÉLÉGUÉES ET DES OBSERVATRICES

Nous communiquerons par courriel ou par téléphone avec les personnes choisies comme déléguées et comme observatrices au début du mois de juillet 2010.

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST
LE 4 JUIN 2010, à 16 h (HNE)

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide :

- Veuillez composer le 613-560-5457. Laissez un message et l'on vous répondra dans un délai de 24 heures ouvrables.
- Vous pouvez également communiquer avec Andrée Côté, agente aux programmes des femmes et des droits de la personne de l'AFPC, par courriel à : cotea@psac-afpc.com ou à Michelle Rossignol, adjointe administrative à : conferences@psac-afpc.com
- Le numéro de télécopieur est le 613-236-9402.

La Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC sera une occasion pour faire avancer la cause de l'égalité des femmes et souligner l'excellent travail des membres.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site Web de l'AFPC (www.psa-afpc.com) pour obtenir les plus récents documents de la Conférence qui y seront bientôt affichés.

Nous tenons à vous remercier de votre collaboration et de votre appui.

En toute solidarité,

Patty Ducharme
Vice-présidente exécutive nationale

Jeannie Baldwin
VPER – ATL

Coprésidentes de la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC

cc : Conseil national d'administration
Dirigeantes et dirigeants nationaux des Éléments
Administrations centrales des Éléments
Bureaux régionaux
Conseils régionaux
Comité d'accès à l'égalité (CAÉ)
Cercle national des peuples autochtones (CNPA)
Liste d'envoi des groupes d'équité
Comités des groupes d'équité
Membres des Conseils de régions
Équipe de gestion de l'AFPC



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE NATIONALE DES FEMMES 2010 DE L'AFPC

« *RIPOSTER POUR AVANCER* »

MAI 2010

Destinataires : Sections locales de l'AFPC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :	Le vendredi 4 juin 2010 à 16 h (HNE)
DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉSOLUTIONS :	Le vendredi 4 juin 2010 à 16 h (HNE)
DATES DE LA CONFÉRENCE :	Du 22 au 24 octobre 2010
LIEU DE LA CONFÉRENCE :	Hôtel Westin Ottawa 11, rue Colonel By Ottawa (Ontario) K1N 9H4

Vous pouvez remplir le formulaire d'inscription :

- **En ligne** sur le site Web de l'AFPC (www.psac-afpc.com). Cliquez sur le lien « Événements ». (Nota : après avoir complété le formulaire en ligne, vous recevrez un numéro confirmant votre inscription. Ceci ne confirme pas votre statut de déléguée à la Conférence. Nous communiquerons avec vous dès que le processus de sélection sera terminé).
- **Par télécopieur au** : 613-236-9402
- **Par la poste, à l'adresse suivante** :
Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC
Alliance de la Fonction publique du Canada
Section des Programmes
233, rue Gilmour, bureau 901
Ottawa (Ontario) K2P 0P1

LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION REÇUS APRÈS LA DATE LIMITE NE SERONT PAS ACCEPTÉS

Si vous postez votre formulaire, assurez-vous de le faire suffisamment à l'avance, préférablement deux à trois semaines avant la date limite.

- Si vous avez des questions au sujet du formulaire d'inscription ou de la Conférence, veuillez composer le 613-560-5457 et laissez un message. On vous répondra dans un délai de 24 heures ouvrables.
- Vous pouvez également communiquer avec Michelle Rossignol, adjointe administrative, section des Programmes, par courriel à : conferences@psac-afpc.com.
- Le numéro de télécopieur est le 613-236-9402.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE NATIONALE DES FEMMES 2010 de L'AFPC « RIPOSTER POUR AVANCER »

Veillez répondre à toutes les questions afin d'éviter les retards dans le traitement de votre formulaire d'inscription.

Je m'identifie comme une femme

(faire seulement un choix)

Je m'inscris comme déléguée

Je m'inscris comme observatrice

STATUT D'OBSERVATRICE

Si vous n'assistez pas à la Conférence comme déléguée, voulez-vous participer à titre d'observatrice?

*(Veillez noter que les **observatrices** sont responsables de tous les coûts associés à leur participation).*

Oui Non

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille :

Prénom :

Adresse postale :

Province:

<input type="checkbox"/> ALB	<input type="checkbox"/> N.-É.	<input type="checkbox"/> QC
<input type="checkbox"/> C.-B.	<input type="checkbox"/> T.-N.-O	<input type="checkbox"/> SASK
<input type="checkbox"/> MAN	<input type="checkbox"/> N.U.	<input type="checkbox"/> T.Y.
<input type="checkbox"/> N.-B.	<input type="checkbox"/> ONT	
<input type="checkbox"/> T.N.L.	<input type="checkbox"/> Î.-P.-É	

Code postal :

Téléphone au bureau :

Téléphone à la maison :

Téléphone (autre) :

Télécopieur :

Adresse de courriel (bureau)

Adresse de courriel

(maison) :

Langue:

Anglais
 Français
 Inuktitut

N° de membre de l'AFPC : _____

Élément ou section locale à charte directe :

- AGR
- SEIC
- SDI
- STE
- SSG
- NAT
- SEN
- SNS
- SRN
- UCET

- UEDN
- STN
- SEPC
- SESG
- SEI
- SEAC
- SEY
- Section locale à charte directe (*veuillez préciser*) _____

Région:

- Atlantique
- Colombie -Britannique
- Région de la capitale nationale
- Nord
- Ontario
- Prairies
- Québec

ATELIERS

Chaque atelier a pour objectif principal d'élaborer un plan d'action syndical qui comporte diverses stratégies concernant les thèmes abordés. Les déléguées sont invitées à faire part de leurs connaissances et de leurs expériences avec les autres participantes.

Veuillez indiquer votre ordre de préférence parmi les ateliers en écrivant dans la boîte suivante la description de l'atelier : *1-premier choix, 2-deuxième choix, etc.*

Prière de noter que :

- tous les efforts seront faits pour respecter votre choix.
- On vous placera peut-être dans un atelier bilingue (avec interprétation simultanée).

Pour obtenir l'appui du syndicat en faveur de l'égalité économique des femmes

Malgré les énormes progrès qui ont été réalisés et le fait que l'AFPC et ses Éléments comprennent de mieux en mieux les questions relatives aux femmes, les consœurs doivent encore parfois se battre pour que ces questions soient considérées comme prioritaires.

Choix

1

2

Cet atelier vise à vous donner des outils pour mieux comprendre et mieux défendre les dossiers de l'équité salariale, des services de garde d'enfants et des pensions. Vous explorerez comment obtenir l'appui de votre section locale, votre Élément, Conseil de région ainsi que l'AFPC dans le développement de campagnes efficaces en faveur de l'égalité économique des femmes.

Les outils en ligne au service de la mobilisation

Vous voudriez bien savoir à quoi ressemble un compte Facebook, à quoi sert Twitter et qu'est-ce qu'un *tweet* (un « gazouillis »)? Vous voulez apprendre à mobiliser une foule au moyen de quelques clics de souris? Alors, cet atelier est pour vous!

Choix

1

2

Les nouvelles technologies vous seront expliquées simplement et avec humour, et vous obtiendrez un tas de renseignements sur des sites Web favorables aux syndicats, progressistes et féministes. Cet atelier est une excellente occasion d'apprendre à utiliser ces outils des temps nouveaux, ou de mettre à jour vos compétences afin de pouvoir communiquer avec plus de militants et militantes que jamais auparavant.

Atelier obligatoire pour toutes les participantes

Lobbying pour l'égalité économique des femmes

Depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir en 2006, les conservateurs de Harper se sont attaqués aux services de garde d'enfants et à l'équité salariale. Et maintenant, ils menacent de s'en prendre à nos pensions. L'AFPC a lancé une campagne de riposte et compte sur la participation active des militantes.

Le lobbying auprès des députés fédéraux est l'un des éléments clés de la stratégie de l'AFPC, car c'est un moyen efficace de les convaincre d'appuyer des lois et des politiques qui feront véritablement avancer l'égalité économique des femmes. Cet atelier vous donnera les outils et le savoir-faire pour préparer une réunion efficace avec votre député-e, sur les enjeux relatifs à l'**équité salariale, la garde d'enfants ou des pensions.**

MESURES D'ADAPTATION LIÉES À UN HANDICAP

Les politiques de l'AFPC touchant les déléguées et délégués aux conférences de l'AFPC visent à éliminer les obstacles à la participation des membres ayant un handicap. Une fois choisis, les membres sont invités à préciser leurs besoins afin de faciliter leur participation à la Conférence. *Un formulaire supplémentaire sera envoyé aux déléguées choisies.*

Veillez noter que les observatrices qui ont des besoins additionnels en matière d'accessibilité et de service de garde devront peut-être prendre eux-même les dispositions nécessaires.

- L'AFPC doit retenir les services d'une proposée ou d'un proposé aux soins personnels pour me permettre de pleinement participer à la Conférence.

Veillez préciser

- Je serai accompagnée d'une préposée ou d'un préposé aux soins personnels pour me permettre de participer à la Conférence.

Veillez préciser

- J'ai besoin de documentation en média substitut

Veillez préciser

- J'ai besoin d'amplification sonore

- J'ai besoin d'un interprète gestuel

- J'ai besoin d'un interprète oral

- L'AFPC doit retenir les services d'un lecteur (pour une personne ayant un handicap visuel) pour me permettre de participer pleinement à la Conférence

- J'aurai un animal d'assistance (c.-à-d. un chien-guide) avec moi à la Conférence

Quelles sont les limitations fonctionnelles découlant de votre handicap? (Vous n'êtes pas tenu de révéler votre diagnostic, seulement vos limitations fonctionnelles).

Vous devrez peut-être fournir des documents médicaux pertinents qui nous aideront à donner suite à votre demande. Ces renseignements ne seront pas divulgués à moins que cela soit nécessaire pour répondre à vos besoins.

RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIAL OU ALLERGIES

- J'ai un régime alimentaire spécial ou des allergies dont l'AFPC doit tenir compte.

Veillez préciser

GARDERIE SUR PLACE POUR LES DÉLÉGUÉES

La politique de garde familiale de l'AFPC a pour but de lever un des obstacles qui empêchent les déléguées de participer pleinement aux activités du syndicat et de permettre le remboursement des dépenses de garde familiale. La politique de garde familiale de l'AFPC est disponible dans tous les bureaux régionaux de l'AFPC.

Si nécessaire, à cette fin, un service de garde sera offert sur place pendant les activités décrites à l'ordre du jour.

- J'ai besoin d'un service de garde sur place

Nombre d'enfants _____

Âge des enfants _____

Nous ferons un suivi pour obtenir d'autres renseignements.

HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

L'AFPC a réservé un bloc de chambres à **l'hôtel Westin à Ottawa**. Cet hôtel est accessible aux personnes ayant un handicap et son personnel est syndiqué.

Pour les déléguées seulement :

- J'ai besoin de mesures d'adaptation pour mon handicap dans ma chambre d'hôtel?

Veillez préciser

PROFIL DE LA PARTICIPANTE

Pour nous assurer que la Conférence répond bien aux besoins des membres, nous vous prions de répondre aux questions suivantes et de cocher tout ce qui s'applique :

1. C'est ma première conférence de l'AFPC.

2. J'ai participé récemment à une conférence, un congrès ou une activité de l'AFPC, d'un Élément ou d'une section locale à charte directe.

Dans l'affirmative, veuillez préciser

3. Au cours des deux dernières années, j'ai participé à un cours de formation de l'AFPC, d'un Élément ou du Programme d'apprentissage mixte (PAM).

Veuillez préciser

4. Je suis membre d'un comité régional de l'AFPC ou d'un Élément oeuvrant pour les droits de la personne, ou d'un comité Fierté, d'un comité des femmes, d'un comité des Autochtones, d'un comité des membres des groupes raciaux visibles ou d'un comité des personnes ayant un handicap.

Veuillez préciser

5. Je suis engagée au sein d'un groupe d'équité communautaire à qui s'adresse cette conférence.

Veuillez préciser

6. Je suis engagée au sein d'un groupe d'équité en milieu de travail sur l'enjeu d'équité particulier de cette conférence.

Veillez préciser

7. Si ma participation à titre de déléguée est confirmée, j'aimerais que l'on tienne compte de mon intérêt à animer un des ateliers.

Si non, passez à la question 10

8. Je suis une formatrice de l'Alliance (FA) ou du Programme d'apprentissage mixte (PAM).

9. Si vous êtes une formatrice de l'Alliance ou du PAM ou que vous avez animé, décrivez (**en 150 mots ou moins**) quels cours vous avez animés.

10. *En tant que déléguée à cette conférence, pouvez-vous expliquer dans quelle mesure cette activité peut contribuer à susciter un plus grand militantisme en milieu de travail, dans votre section locale, votre région, votre Élément ou votre collectivité? (en 150 mots ou moins)*

MEMBRES DES GROUPES VISÉS PAR LES MESURES D'ÉQUITÉ

Les membres de l'AFPC visés par les mesures d'équité sont invités à s'identifier. La divulgation de cette information est volontaire. Les renseignements fournis sont confidentiels et ne seront utilisés que pour appuyer nos initiatives ou programmes en matière d'équité. Cochez toutes les cases appropriées.

- Femme
- Personne ayant un handicap
- Personne autochtone
- Personne membre d'un groupe racial visible
- Gai, lesbienne, personne bisexuelle, transgenre
- Jeune (moins de 30 ans)
- Autre, veuillez préciser : _____

Listes de contacts des membres de l'AFPC visés par les mesures d'équité

Veuillez ajouter mon nom et mes coordonnées à une ou plus d'une de nos listes de contact respectives des groupes visés par les mesures d'équité de l'AFPC. Veuillez noter que l'information peut être diffusée aux diverses structures du syndicat uniquement pour appuyer notre travail en matière de droits de la personne les droits de la personne.

*Veuillez indiquer les coordonnées que nous devrions utiliser si elles sont **différentes** de celles fournies dans le présent formulaire :*

Adresse : _____

Courriel : _____



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE NATIONALE DES FEMMES

2010 DE L'AFPC

« *RIPOSTER POUR AVANCER* »

DEMANDE OFFICIELLE DE RÉOLUTIONS

LA DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉOLUTIONS EST LE 4 JUIN 2010 à 16 h (HNE)

Les préparations sont en cours pour la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC qui aura lieu à Ottawa, le 22 au 24 octobre 2010.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE :

Les objectifs de la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC sont :

- D'approfondir notre analyse de l'impact des politiques et des compressions du gouvernement fédéral sur l'égalité des femmes et les droits de la personne
- De comprendre l'importance des services publics de qualité pour les femmes, tant comme travailleuses que membres de la société;
- D'accroître la participation des consœurs de l'AFPC aux campagnes pour une loi fédérale sur l'équité salariale, pour des services de garde d'enfants, pour la protection de nos pensions ainsi que pour la défense des services publics de qualité, tout en développant notre travail avec différentes coalitions pour les droits à l'égalité
- De renforcer l'influence politique des femmes et leur militantisme tant à l'intérieur du syndicat qu'à l'extérieur; élaborer des plans d'action efficaces et faciles à mettre en œuvre

Les résolutions doivent avoir pour but de renforcer et de rehausser les interventions du syndicat dans le dossier le dossier des droits des femmes. Elles doivent aussi favoriser l'atteinte de nos objectifs.

Les déléguées seront appelées à examiner les résolutions et à se prononcer sur celles-ci. Elles seront par la suite présentées aux instances appropriées, entre autres au prochain Congrès triennal de l'AFPC, en 2012.

- Le processus traditionnel de présentation de résolutions sera suivi à la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC (c.-à-d., Comité de résolutions, débat à la conférence).
- Toutes les entités de l'AFPC reconnues dans les statuts ainsi que les structures syndicales pourront acheminer des résolutions à la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC.
- Seulement cinq (5) résolutions par entité ou structure seront acceptées.
- Veuillez limiter votre résolution à un maximum de 150 mots.

Si vous avez des questions concernant le processus de résolutions, veuillez communiquer avec Andrée Côté, agente aux programmes des femmes et des droits de la personne de l'AFPC, par courriel à : cotea@psac-afpc.com

En toute solidarité,

Patty Ducharme
Vice-présidente exécutive nationale

Jeannie Baldwin
VPER – ATL

Coprésidentes de la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC

Conformément à une résolution adoptée par le CNA en juin 2006, nous accepterons les résolutions présentées au Congrès triennal de l'AFPC selon la formule traditionnelle ou selon la formule du langage clair. Par conséquent, vous pouvez vous inspirer des particularités de la résolution traditionnelle ou de la résolution selon la formule du langage clair qui suivent pour soumettre des résolutions pour la Conférence nationale des Femmes 2010 de l'AFPC.

Vous trouverez ci-après un **exemple d'une résolution** présentée selon la formule traditionnelle et selon la formule du langage clair.

FORMULE TRADITIONNELLE

TITRE: PROGRAMME NATIONAL DE GARDERIE
SOURCE : CONGRÈS DE LA RÉGION DU NORD 2005
LANGUE DE DÉPART : A

ATTENDU QUE le gouvernement refuse la création d'un programme national de garderie.

ATTENDU QUE l'AFPC soutient depuis longtemps un tel programme pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs et leur famille.

ATTENDU QUE le fait d'avoir un gouvernement minoritaire nous offre en ce moment une occasion pour obtenir un programme national de garderie :

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC redouble d'efforts pour travailler avec autres groupes et organismes aux échelles régional et nationale, en vue d'exercer des pressions en faveur de la création d'un programme national de garderie suffisamment financé.

FORMULE DU LANGAGE CLAIR

TITRE: PROGRAMME NATIONAL DE GARDERIE
SOURCE : CONGRÈS DE LA RÉGION DU NORD 2005
LANGUE DE DÉPART : A

LE PROBLÈME OU LA QUESTION :

Le gouvernement refuse la création d'un programme national de garderie ; et

L'AFPC soutient depuis longtemps un tel programme pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs et leur famille ; et

Le fait d'avoir un gouvernement minoritaire nous offre en ce moment une occasion pour obtenir un programme national de garderie.

LES MESURES REQUISES

L'AFPC redouble d'efforts pour travailler avec autres groupes et organismes aux échelles régionales et nationales, en vue d'exercer des pressions en faveur de la création d'un programme national de garderie suffisamment financé.